

ANNÉE 2026-2027

ACCUEIL DE LOISIRS MERCREDI

Enfants de 3 ans à 12 ans

ST JEAN DE BOURNAY

☎ 04.74.58.70.40

✉ periscolaire@saintjeandebournay.fr

ARTAS

☎ 04.74.58.73.31

✉ mairie@artas-mairie.fr

⚠ A partir de 4 ans

SAVAS-MÉPIN

☎ 04.74.58.54.12

✉ accueil@savasmepin.com

STE-ANNE SUR GERVONDE

☎ 06.74.03.90.11

✉ periscolaire@steannemairie.fr



MODALITÉS D'INSCRIPTIONS

L'accueil de loisirs sera ouvert le mercredi toute la journée avec possibilité de repas le midi.

Les parents ont la possibilité d'inscrire leur(s) enfant(s) selon leur choix.



Matin seulement



+



Matin + repas



+



Repas + après-midi



Après-midi seulement



+



+



Matin + repas + après-midi



Accueil de péri-loisirs (garderie matin et/ou soir)



Les inscriptions pour la journée complète sont prioritaires.
Les inscriptions uniquement pour le repas sont impossibles.

Inscription

⇒ Voir les dates
auprès des communes
concernées.

DOSSIER D'INSCRIPTION :

Les formalités d'inscriptions sont disponibles sur les sites des Mairies.

Pièces à fournir :

- ✓ Attestation quotient familial CAF
- ✓ Justificatif de domicile (- de 3 mois)
- ✓ L'attestation d'assurance scolaire, périscolaire et extra-scolaire
- ✓ Copie carnet de vaccination

PÉRIODES D'ACCUEIL

- ✓ Tous les mercredis en période scolaire
Voir modalités dans le règlement intérieur de chaque commune

Chaque commune :

- ↪ Prendra en charge ses inscriptions
- ↪ Proposera ses horaires d'accueil
- ↪ Aura son propre programme d'activités